

POUR UNE PROTECTION CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

**Mutualiser le risque. Financer collectivement.
Protéger universellement.**



***Alors que les inondations et les canicules tuent
et détruisent, si on se protégeait vraiment ?***

Contexte

En juillet 2021, les inondations ont ravagé des centaines de communes wallonnes. La facture pour la Région dépasse le milliard d'euros... À l'été 2022, la sécheresse a dévasté les prairies de toute la Wallonie, plus de 7000 agriculteurs et agricultrices ont été touchés-es, 27,6 millions d'euros d'argent public ont été mobilisés en urgence. En 2026, la canicule frappe à nouveau avec une intensité

particulièrement problématique pour la population, la faune, la flore et les cours d'eau, l'incendie dans les Hautes Fagnes représentant l'exemple le plus marquant de cette période dans notre pays.

Ce ne sont pas des coups de malchance. C'est le nouveau quotidien climatique. La question qui se pose maintenant est simple: qui paie? Et comment?

L'assurance privée ne suffit plus

C'est le rôle des assurances? Oui, mais une compagnie d'assurance, c'est avant tout une entreprise: elle doit faire du profit. Une partie de ce que nous payons en prime est utilisée pour couvrir les frais de fonctionnement et d'évolution de l'entreprise. Quand les catastrophes deviennent trop fréquentes et trop coûteuses, les assurances augmentent leurs prix, réduisent leurs garanties, ou se retirent simplement,

et là c'est l'argent public, l'argent des assuré-es et des non assuré-es, qui prend le relais.

Alors celles et ceux qui trinquent le plus, ce sont toujours les mêmes: les personnes qui vivent dans les zones à risques, dans des logements anciens ou vétustes, avec peu d'épargne.

Pourtant, des solutions existent.



MUTUALISER LE RISQUE
FINANCER COLLECTIVEMENT
UNIVERSELLEMENT PROTÉGER UNIVERSELLEMENT

La sécurité sociale et le développement de la solidarité

En 1944, dans un pays en ruine et lourdement endetté, la Belgique fait un choix courageux, elle décide de créer la sécurité sociale.

Le raisonnement peut paraître simple: certains risques sont trop lourds pour être supportés individuellement. La réponse collective s'est avérée à la fois plus juste et plus efficace. Mais sa mise en œuvre n'a pu voir le jour que sous la pression du mouvement social, qui a su imposer la prise en compte de revendications des travailleuses dans les choix politiques. Le rapport de force existant à l'époque a été déterminant pour qu'émerge ce choix politique de la sécurité sociale. Il a toujours fait l'objet de critiques et d'attaques jusqu'à aujourd'hui, comme la majorité des acquis sociaux.

Ce système de sécurité sociale repose sur trois piliers qui le distinguent radicalement de l'assurance privée: il est solidaire, car il redistribue des personnes plus favorisées vers les plus vulnérables ; il est non-lucratif, car chaque euro cotisé vise à protéger les personnes et non le profit d'un actionnaire ; il est démocratique, car il est géré paritairement (patrons et syndicats), sous contrôle des pouvoirs publics.

Un mécanisme public consacre ainsi une part bien plus grande de chaque euro cotisé à la protection effective. Un mécanisme qui est non seulement plus juste mais aussi moins coûteux pour la collectivité.



LE RISQUE. MUTUALISER LE RISQUE. M
LECTIVEMENT. FINANCER COLLECTIV
EMENT. PROTÉGER UNIVERSELLEMENT



Notre proposition

Inspirons-nous de la même logique pour faire face aux risques climatiques, en **développant ensemble la protection sociale et écologique de demain**. Pour avancer vers cet objectif, réclamons la mise en place d'un **fonds public de protection climatique** qui couvre les inondations, les sécheresses, les tempêtes pour tout le monde. Quel que soit son niveau de revenus, sa situation assurantielle, son logement.

Il ne s'agit pas d'une aide accordée au cas par cas, mais bien d'un **droit garanti financé collectivement** et géré démocratiquement, une solution accessible à toutes et tous en cas de catastrophe climatique.

Ce fonds pourrait être financé en grande partie par des cotisations proportionnelles au revenu et une participation de l'État via de nouvelles recettes sur les entreprises les plus polluantes, lesquelles ont une responsabilité importante dans la situation actuelle.

Ce fonds pourrait également aider les citoyen·nes avant (à travers la **prévention**), pendant et après les catastrophes climatiques, par exemple en investissant dans des logements adéquats, dans l'aménagement du territoire, en fournissant un revenu de remplacement pour cause de catastrophe naturelle, et en finançant directement les réparations. Surtout, au vu des risques climatiques grandissants, **l'inaction en la matière aura un coût social et économique bien plus important**. Il est donc temps d'agir.

Face à des risques qui concernent tout le monde, **la règle du « chacun·e pour soi » ne fonctionne pas**. S'organiser ensemble pour se protéger est bien plus efficace.

Mutualiser le risque. Financer collectivement. Protéger universellement.

